



LABO FRANCE
ZI DE LADOUX - RUE BLEUE - BP 70051
63118 CEBAZAT
Tel : 0473236313
SAS 5 000 000,00 EUR NAF 2059Z
SIRET 32046172600020
IDENTIFIANT EUROPEEN : FR51320461726

Exemplaire client

Bâtît le troisième millénaire !

FACTURE

ENT. WEILER Michel

287 CHEMIN DE BOUSCAILLOUX

46000 CAHORS

N° Facture client : FC-LAD2581295 du 11/12/2025

N° Compte client : F46504535

SIRET 81365655000056 N°TVA INTRA

Livraison : ENT. ENT. WEILER Michel
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOUX

46000 CAHORS

Selon votre commande du : 09/12/2025 N° LAD674109
Votre représentant : LAD4613VRP, BACHELOT Sébastien (LAD0042CDV)

Observation :

Page 1 sur 1

Code Article	Code Taxes	Désignation	Quantité	Conditionnement	Prix Unitaire H.T	Montant H.T
BL n° LIV25LAD85261 du 11/12/2025						
6107-FG3	NOR	LABMOUSS XL (LOT 12)* Aero	1,00	Unité	170,00	170,00
0542-FU1	NOR	BIG CLEAN PLUS	1,00	Unité	37,95	37,95
6101-FU1	NOR	MEGACOL Aero	2,00	Unité	36,05	72,10
0551-FU1	NOR	MANOSEC spray	1,00	Unité	26,90	26,90
2420-F45	NOR	SOL MP 5 kg	5,00	Kilogramme	21,90	109,50
0468-FU1	NOR	LABO FRESH SPRAY 500 ml	1,00	Unité	21,50	21,50
6104-FU1	NOR	NETPISTOL Aero	2,00	Unité	27,40	54,80

Code Taxe : NOR= Taux Normal RED= Taux réduit

Total Hors Taxes	Taux	Montant Escompte	FT	T. ADR	Net H.T + Taxes Diverses	Taux TVA	Montant T.V.A
492,75			5,00	8,50	506,25	20,00	101,25

TOTAL T.T.C.

607,50 EUR

Votre règlement par : Traite présentée par nos soins

Vos échéances :
31/01/2026
607,50

Votre domiciliation : IBAN: FR76 1120 6000 9400 8487 7665 334 - BIC: AGRIFRPP812
CRCA
AG UNIVERSITE
111 BD GAMBETTA
46000 CAHORS

Accédez à nos fiches de données de sécurité et fiches techniques sur notre site internet
www.labo-france.fr : espace client.



Papillon détachable, à nous retourner

Client N° : F46504535
Facture N°: FC-LAD2581295
Montant : 607,50

Taux d'escompte pour paiement anticipé : réduit. En cas de retard de paiement il sera dû une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal augmenté de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L. 441-5 et L. 441-6 du code de commerce). Le client reconnaît avoir pris connaissance de la clause de réserve de propriété et des conditions générales de vente au verso, qu'il accepte expressément. En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce ou d'instance de Clermont-Ferrand sera compétent, et ce, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs. Art 48 du CPC.